

GUIDE SANITAIRE

COVID –19

LYCÉE N. BRÉMONTIER

Septembre
2020

Lycée N. Brémontier Bordeaux

Ulrich Isabelle

Infirmière en santé scolaire



Sources d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/>



<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/>



<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr>



<https://www.santepubliquefrance.fr/>



<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/Accueil>



<http://www.inrs.fr/actualites/COVID-19-et-entreprises.html>



La stratégie nationale

sur le site www.education.gouv.fr

- Les modalités pratiques.

- La foire aux questions

<https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

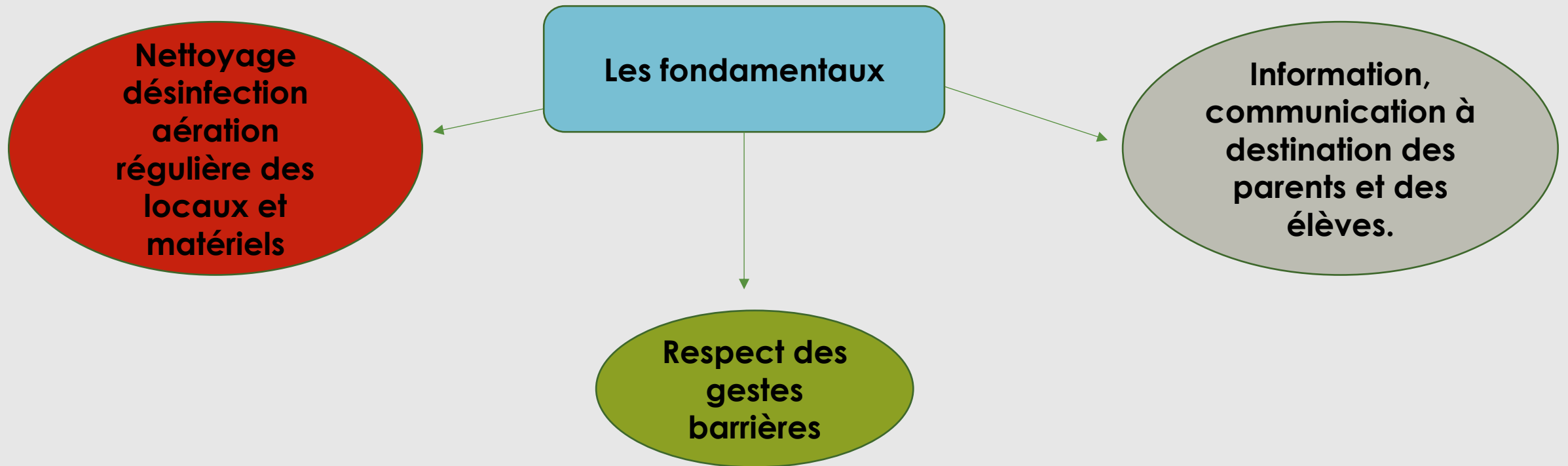
<https://www.education.gouv.fr/media/71379/download>

- **Plan de continuité pédagogique**

<https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>

Réouverture progressive du lycée

- Fonctionnement adapté de manière à respecter le protocole sanitaire établi par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le ministère des solidarités et de la santé.



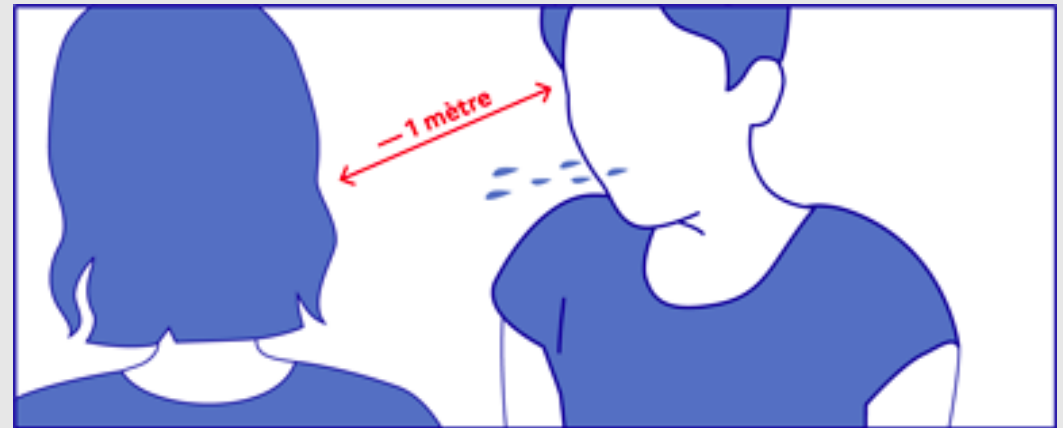
Transmission du coronavirus

Transmission directe
Lors de contact direct à moins d'un mètre

Par l'intermédiaire des gouttelettes (sécrétions projetées invisibles) émises en parlant ou en éternuant en l'absence de mesures de protection.



Les ventilateurs peuvent augmenter la distance de propagation des postillons



1

Face à face pendant **au moins 15 minutes**

2

Par la projection de **gouttelettes**

Transmission du coronavirus

Transmission indirecte
par le contact des mains souillées non lavées

- Les mains, qui très souvent et inconsciemment touchent le visage, sont souillées par ces mêmes gouttelettes.
- **En moyenne, votre main entre en contact avec votre visage jusqu'à 3 000 fois dans la journée. Or, le nez, les yeux et la bouche sont des portes d'entrée pour les virus et les bactéries.**



Quelques Vidéos utiles à l'information

Le postillon, le vecteur de transmission du Covid-19 | AFP Animé

<https://www.youtube.com/watch?v=B9mIXkUw28o>

Vidéo sur la transmission indirecte : Sapeurs pompiers de Saône et Loire

https://www.youtube.com/watch?v=k_bcGZJWsNU

Coronavirus : Comment bien se laver les mains

<https://www.youtube.com/watch?v=d0DJebQdvMc&t=8s>

Covid-19 : Comment bien mettre un masque par les équipes du CHU de Nantes

<https://www.youtube.com/watch?v=o-DPOiBA1o>

Une vidéo : Résumé des Gestes barrières

<https://www.youtube.com/watch?v=BeRJTulvmbw>

Préalable

- ❖ Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.
- ❖ Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants, au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- ❖ Les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire. Ils en informent le responsable d'établissement.

Préalable

- ❖ Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

- ❖ L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

30/08/2020

LES GESTES BARRIÈRES

Nettoyage et désinfection des locaux

- Le nettoyage plus la désinfection des locaux et des équipements sont organisés selon les principes de lutte contre la propagation du virus au lycée par le personnel de la région en suivant les recommandations.
- Un distributeur mural de gel hydro-alcoolique est présent à chaque étage des bâtiments.
- Chaque salle est munie d'un flacon-pompe de gel et d'un rouleau essuie-tout, pour permettre en plus et si besoin une désinfection des matériels (table, clavier, souris d'ordinateur...).
- Aérer les locaux, ouvrir les fenêtres, périodiquement quand cela est possible, et 10 minutes au moins avant et après les périodes d'entrée et la sortie des élèves.

Limitation du brassage et respect de distanciation avec les autres

- ❖ Reprise des cours d'EPS, le vestiaire est autorisé avec masque, mais pas de douche.
- ❖ Reprise de la demi-pension, au self :
 1. pour délimiter l'espace de restauration et limiter ainsi le brassage, un code couleur sera attribué par niveau de classe, le passage au self se fera par carte ou ticket et plus par biométrie,
 2. il sera obligatoire avant de se servir le plateau-repas de se désinfecter les mains avec le gel hydro-alcoolique (distributeur mural),
 3. porter son masque jusqu'à la place assise pour se restaurer et le remettre ensuite pour se déplacer.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Le Lavage des mains

- Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux, si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon à l'air libre.
- À défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée.
- Il doit être réalisé, à minima :
 - à l'arrivée dans l'établissement
 - avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
 - avant et après chaque repas
 - avant d'aller aux toilettes et après y être allé
 - après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
 - le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Se laver les mains



Se rincer les mains



Prendre du savon



Se froter les paumes



Se froter les revers



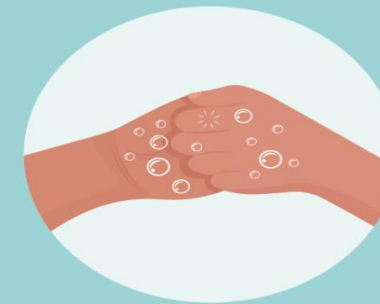
Nettoyer les bases des pouces



Nettoyer entre les doigts



Nettoyer les poignets



Nettoyer les ongles

Le port du masque

- ❖ Pour les lycéens, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.
- ❖ L'élève doit être en possession d'un masque du domicile mais s'il n'en dispose pas encore, il pourra en récupérer un dans l'établissement. L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.
- ❖ Pour le personnel, le port d'un masque « grand public » est obligatoire, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Deux masques par jour de présence dans l'établissement sont mis à leur disposition.
- ❖ Les personnels présentant des pathologies pourront, sur prescription médicale, s'équiper en pharmacie de masques médicaux de catégorie 2



1

Se laver les mains
à l'eau et au savon
avant toute manipulation
du masque

2

Prendre le masque
par les élastiques

3

Passer les élastiques
derrière les oreilles



4

Ajuster le masque sur le
haut du nez et en dessous
du menton



5

Pincer au niveau supérieur
du nez



6

Le masque est
correctement posé

Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique

Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.

30/08/2020

PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID-19

FIÈVRE

TOUX

FATIGUE

**DIFFICULTÉS
RESPIRATOIRES
ÉTOUFFEMENTS**

MAUX DE TÊTE

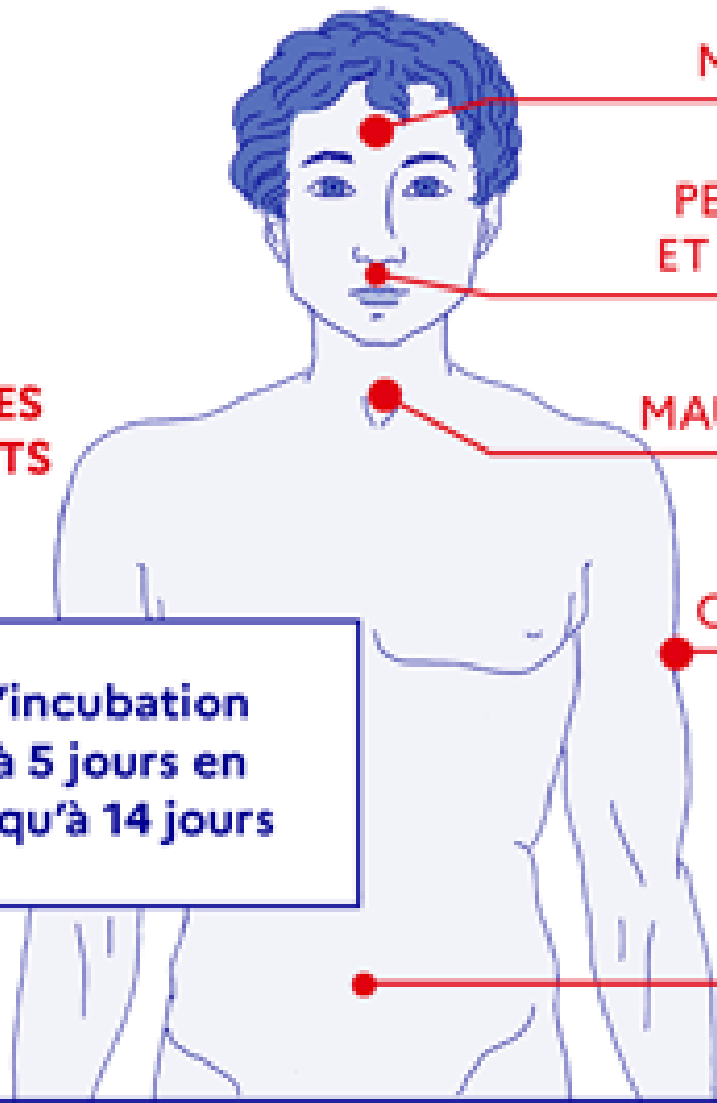
**PERTE DE GOÛT
ET DE L'ODORAT**

MAUX DE GORGE

COURBATURES

**PARFOIS
DIARRHÉES**

**La durée d'incubation
varie de 3 à 5 jours en
général jusqu'à 14 jours**



**Quel sont
les signes ?**

**En cas d'apparition
d'un ou plusieurs symptômes
évocateurs
chez un personnel**

- ❖ Signes de gravité (essoufflement important, douleur dans la poitrine etc...) **Appel au 15**
- ❖ Si le retour à son domicile n'est pas possible, isolement immédiat de l'adulte avec un masque, dans la salle dédiée Covid-19 au lycée, **salle F4**.
- ❖ En informer l'infirmière
- ❖ Respect impératif des gestes barrières, éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Aération et nettoyage approfondi de la salle CDI2 où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

**En cas d'apparition
d'un ou plusieurs symptômes
évocateurs
chez un élève**

- ❖ Signes de gravité (essoufflement important, douleur dans la poitrine etc...) **Appel au 15**
- ❖ Isolement immédiat de l'élève ou de l'étudiant avec un masque dans une pièce dédiée au lycée : **salle F4**
- ❖ contacter l'infirmière.
- ❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- ❖ Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure COVID à suivre par les parents/référent : Port du masque, éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet. Le médecin scolaire prendra contact avec le prescripteur du test. **Ne pas oublier de leur faire remplir la fiche de renseignements et de leur remettre l'annexe les concernant.**
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

En cas de présence de symptômes ou de cas confirmé dans l'entourage d'un un élève, d'un étudiant, d'un personnel

❖ L'élève, l'étudiant ou le personnel ne se présente pas dans l'établissement et consulte son médecin qui décidera du moment opportun pour un retour dans l'établissement.

❖ Le lycée est tenu informé.

Procédures en suivant :

Après avis médical :

- ❖ En principe l'élève ou l'étudiant a déjà été contacté par un professionnel de la sécurité sociale, service tracing contact, qui lui a indiqué la conduite à tenir en fonction de la présence ou l'absence des symptômes.
- ❖ Le certificat médical n'est pas requis pour un retour en cours après test positif. En revanche, il est nécessaire pour les élèves qui partent de l'établissement scolaire avec des signes évocateurs de covid (pour ces élèves une absence de 14 jours est requise en l'absence de certificat médical).

Si le test est positif :

- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève ou le personnel malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

30/08/2020

SALLE DÉDIÉE COVID 19

Salle : F4 (bâtiment de la MDL)

- ❖ En cas de suspicion, les élèves et étudiants ne doivent pas être conduits à l'infirmierie, mais en salle F4
- ❖ L'élève qui présente des signes COVID-19 est conduit par un accompagnant de la vie scolaire dans cette salle. Cet accompagnant doit impérativement être équipé d'un masque et d'une visière dans le strict respect des gestes barrières.
- ❖ Si l'élève présente des signes de gravité (essoufflement important, douleur dans la poitrine etc...) **Appel au 15**
- ❖ L'infirmière doit être immédiatement informée par téléphone de chaque arrivée en salle dédiée :

Portable professionnel de l'infirmière

Mme Ulrich Isabelle

Tel : 06 82 84 46 02

- ❖ Vérifier l'accessibilité de la salle matérialisée par une affiche «STOP/OK» avant d'y pénétrer.
- ❖ S'assurer que le lit (ou la chaise sur laquelle la personne va s'asseoir) est revêtu du drap d'examen en papier blanc. Sinon l'installer.
- ❖ Renseigner la fiche de renseignements (annexe 1) avec les parents/responsables légaux se trouvant dans la salle afin de permettre, entre autres, les modalités d'identification et de dépistage de cas contacts s'il y a lieu.
- ❖ Ne pas oublier de leur remettre le courrier les concernant (annexe 2).

- ❖ Nettoyer impérativement, à l'aide des lingettes virucides se trouvant dans la salle, les matériels (mobilier, instruments, etc.), après leur utilisation.

- ❖ Tout le matériel jetable doit être placé dans un sac en plastique hermétiquement fermé. Ce sac devra impérativement être évacué de la salle dédiée.

- ❖ Après l'utilisation si besoin de la couverture, celle-ci devra être mise dans un sac plastique hermétiquement fermé pour envoi à la laverie. La mention « élément présentant un risque d'infection COVID » devra y être indiquée.

- ❖ Après son occupation, cette salle dédiée COVID sera minutieusement nettoyée par le personnel d'entretien en suivant le protocole nettoyage/désinfection des locaux.

30/08/2020

L'INFIRMERIE DURANT LA CRISE SANITAIRE

❖ *Durant la période de pandémie, l'infirmierie doit impérativement être « très aseptisée ». Il est donc obligatoire d'établir de nouvelles règles à respecter scrupuleusement.*

❖ Les élèves qui présentent des signes COVID-19 ne doivent pas être conduits à l'infirmierie (voir les consignes salle COVID dédiée).

❖ Pour tous les autres cas, l'infirmière doit impérativement être prévenue par téléphone en amont de toute arrivée à l'infirmierie.

- ❖ L'accompagnement d'un élève malade par une personne est maintenu dans un strict respect des gestes barrières et des consignes de circulation/stationnement.
- ❖ Le lavage des mains au gel hydro alcoolique s'effectuera à l'arrivée et au départ de l'infirmierie.
- ❖ Il est demandé lors de sa venue à l'infirmierie de se placer en salle d'attente ou sur le palier en fonction du nombre de personnes présentes (recommandation de sécurité : une personne maximum en salle d'attente et une sur le palier).